

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09/03/2021

Monsieur le Maire, François Lejeune, ouvre la séance à 18h30 en présence de Mesdames Sadier Martine, Renaudin Brigitte, Virginie Ruelle et Messieurs Lepoutre Dominique, Michel Olivier, Grasset Jean Louis, Hermant Ludovic, Girardin Didier, Créte Mathieu, Fraget Philippe, Krein Bruno, Coulmier Vincent, Michel Clément et de Madame Bouché Pascale, secrétaire de mairie.
Monsieur Lhomme Pierre Alexandre étant absent et excusé.

Après lecture des délibérations adoptées lors du conseil du 28/01/2021, l'ordre du jour est abordé.

- 1) **Approbation des comptes de gestion et comptes administratifs 2020** : Dominique Lepoutre présente l'état des recettes et dépenses de l'année 2020.

- **Les recettes :**

Elles s'élèvent à 600 847 € soit une hausse de 2,60 % par rapport à 2019.
Les recettes fiscales augmentent de 3,45 %.
Les dotations de l'Etat baissent de 1000 €
Les autres recettes (locations et recettes diverses) sont aussi en baisse.

- **Les dépenses :**

Elles s'élèvent à 460 991 € contre 553 009 € en 2019 soit une baisse sensible de 16,64 %. Cette différence s'explique principalement par :

- Les gros travaux de rénovation de voiries (rue des Prieurés, rue Jean Jaurès et allée du Parc) effectués en 2019 contre aucune dépense dans ce sens en 2020.
- Une augmentation des charges du personnel de 8,5 % due pour partie à l'augmentation du temps de travail de la secrétaire au profit de la mairie au lieu et place du Syndicat du Cubry qui a été supprimé en 2019 mais surtout au remplacement d'un congé de maternité compensé en recette par des remboursements de la Sécurité Sociale

- **Les investissements 2020** sont marqués par la rénovation de l'avenue du Mont Félix.

- 364 000 € ont été facturés et réglés en 2020.
- 117 360 € restent à réaliser sur 2021.
- Le montant total des travaux s'élève à 481360 €. Financement a été assuré par un emprunt de 200 000 € contracté auprès de la Caisse d'Epargne, des subventions d'un montant de 120 600 € qui restent à percevoir et par un autofinancement de 160 760 €.

- **Le résultat comptable cumulé** : Compte de tous ces éléments le résultat brut global est en baisse de 6,25 % mais reste suffisamment confortable pour envisager de nouveaux investissements en 2021.

- 2) **Budget 2021** : Celui-ci est en préparation et sera présenté et soumis à délibérations lors du prochain conseil municipal.
- 3) **Demandes de subventions DSIL- Département – Agglo Epernay** : le Conseil Municipal donne son accord pour faire ces demandes
- 4) **AGGLO – Groupement commande entretien chaussée** : Approbation accordée par l'ensemble du Conseil Municipal présent.

5) **Participation habitant de Moussy à l'élagage.**

L'élagage d'arbres dont le feuillage déborde sur la voie publique sera facturé aux habitants concernés. Un forfait de 150€/ heure a été décidé.

6) **Création de groupes de travail dédiés à :**

- **Rue des prieurés** : Messieurs Hermant Ludovic, Crété Mathieu, Lejeune François, Lepoutre Dominique, Coulmier Vincent et Madame Ruelle Virginie.

- **Informatique** (préparation d'un dossier en vue de demande de subventions à L'Agglo Epernay) : Messieurs Girardin Didier, Lepoutre Dominique, Lejeune François, Fraget Philippe, Crété Mathieu.

-**Stationnement** : Messieurs Lejeune François, Grasset Jean louis, Hermant Ludovic, Fraget Philippe, Lepoutre Dominique.

-**Trottoirs** : Lejeune François, Girardin Didier, Michel Olivier.

-**Création d'un blason** , embellissement des entrées du village : Mesdames Ruelle Virginie, Sadier Martine, Renaudin Brigitte et messieurs Lejeune François, Krein Bruno, Michel Clément.

7) **Questions diverses :**

- Un rappel de 4 200€ de la part du Syndicat des bus scolaires envers la municipalité : Une demande justifiée va être demandée.
- Une réflexion est demandée aux conseillers municipaux concernant une aide financière accordée (avec présentation de justificatifs) aux anciens usagers du car scolaire ,obligés d'utiliser les transports urbains dorénavant.
- Absence de poubelle aux 2 arrêts de bus .
- Manque de supports à vélo au niveau de la mairie, de la boulangerie et de la salle des fêtes du village.
- Réhausse de 60 cm des câbles téléphoniques sur la chaussée de Mont Jouy.
- Manque d'utilisation optimum du site ‘’ Panneau Pocket ‘’ est remarquée.
- Modernisation du site internet dédié au village est en court.
- La crise sanitaire actuelle interdit toute information publique auprès des villageois (réunion publique etc...).
- Le 13 juin et 20 juin 2021 ont lieu les élections régionales et départementales. Une participation entière est demandée aux conseillers par monsieur le Maire.

Le prochain conseil municipal aura lieu le mardi 3 avril 2021 à 18h30 notamment pour voter le budget 2021

Plus rien n'étant à délibérer, la séance est levée à 21h00